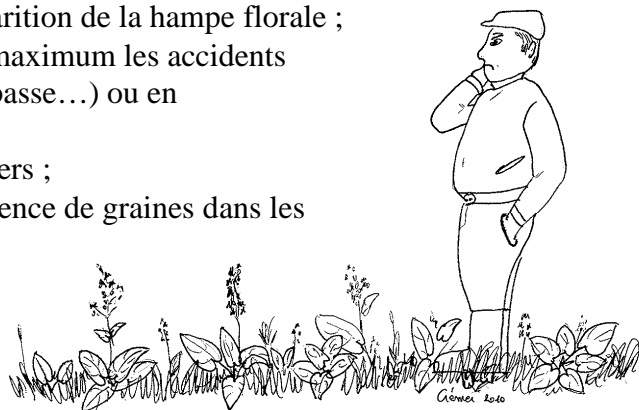


## Vade Mecum: Désherbage du rumex<sup>1</sup>

### La prévention

D'éviter la production de graines en fauchant avant l'apparition de la hampe florale ;

- De maintenir un gazon dense et fermé en évitant au maximum les accidents d'exploitation (piétinement, surpâturage, fauche trop basse...) ou en comblant les vides par sursemis ;
- De réparer dès que possible les dégâts dus aux sangliers ;
- D'éviter la propagation de graines en contrôlant l'absence de graines dans les fumiers et lisiers ou dans les fourrages ;
- De détruire les plantes arrachées en les incinérant ; ne pas les placer sur un tas de fumier ;
- Composter les fumiers pour diminuer la capacité de germination des graines ;
- D'éviter les fertilisations excessives, le rumex étant favorisé par les excès d'azote, de phosphore et de potassium.



### Le travail du sol et rotation

- Alternier les cultures de printemps et d'hiver dans les rotations ;
- Réaliser un faux semis à des intervalles de 3 semaines et à l'aide d'un cultivateur ;
- Travailler avec des dents rigides à semis rigides et décompacter le sol si besoin ;
- Éviter l'utilisation de la herse rotative qui va découper et multiplier les racines de rumex.

### L'arrachage manuel

- Ok dans des conditions de sol humide sur de jeunes semis ;
- Le rumex doit être enlevé avec ses racines jusqu'à une profondeur de 12 à 15 cm ;
- La fourche à rumex est outil qui facilite l'arrachage pour autant que le nombre de pied soit limité.

### La fauche

- Fréquence de fauches élevée (1 x par mois) avant la pleine émergence de l'inflorescence.

### Le pâturage

- Pré-pâturage (précoce) par du jeune bétail ;
- Pâturage mixte avec des ovins ou des caprins ;
- Pâturage des jeunes semis dès que le sol est porteur.

### La lutte biologique

- Maintenir ou attirer les populations de coléoptères (*Gastrophysa viridula*) qui se nourrissent de rumex ;
- Introduire dans la rotation des plantes « concurrentielles » vis-à-vis des rumex comme le seigle, l'avoine, la luzerne, les mélanges céréales/protéagineux ou les crucifères.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, veuillez vous référer au « Livret de l'Agriculture » n°17 sur le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes.

## Le désherbage chimique

### I. Prairie installée depuis plus d'un an

#### A) Sans trèfle

Pendant toute la période de végétation :

- 2 L/ha de Bofort (Aminopyralide 30 g/l + Fluroxypyr 100 g/l) ;
- 2 L/ha de Fluroxypyr 180 g/l (ou 1,8 L/ha de Fluroxypyr 200 g/l) ;
- 6 L/ha d'un mélange de Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l.

Dès septembre :

- 25 g/ha de Metsulfuron-méthyle 20 %. C'est une substance active très efficace mais elle freine la croissance des RGA, c'est la raison pour laquelle elle est utilisée uniquement en arrière saison.

#### B) Avec trèfle

Pendant toute la période de végétation :

- 4 L/ha d'Asulame\* 400 g/l (freine la croissance de la fléole et des pâturins) ;
- 4,5 L/ha de Buttress (2,4-DB 400 g/l).

Dès juillet :

- 30 g/ha d'Harmony Pasture (Thifensulfuron-méthyle 50 %). L'Harmony pasture, une sulfonyleurée comme le Metsulfuron-méthyle, affecte également le rendement des prairies et est agressif vis à vis de la luzerne et du trèfle violet. De plus, il faudra respecter un délai de 4 mois avant de réaliser un sursemis de légumineuses.

### II. Jeune semis

#### A) Sans trèfle

Dès le stade début tallage des graminées (RGA)

- 1 L/ha de Fluroxypyr 180 g/l (ou 0,9 L/ha de Fluroxypyr 200 g/l) plus 50 ml/ha de Florasulam 50 g/l ;
- 3 L/ha d'un mélange de Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l plus 50 ml de Florasulam 50 g/l.

#### B) Avec trèfle

- 2 L/ha de Buttress (2,4-DB 400 g/l).

Une autre piste proposée est de réaliser un semis sans légumineuse, de désherber correctement sa parcelle et de sursemmer des légumineuses ultérieurement. Attention aux délais avant le semis de légumineuses variables selon les produits.

**Tableau 1. Substances actives et noms commerciaux des produits cités**

Substances actives (s.a.)	Produits commerciaux
Asulame* 400 g/l <b>* L'Asulame est autorisé à l'utilisation jusqu'au 31/12/2012 !</b>	Asufarm, Asulam 400 SL, Asulox, Asultran, IT Asulam
Florasulam 50 g/l	Interprim, Primus
Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l	Bofix, Interfix
Fluroxypyr 180 g/l	Floxy, Flurostar 180, Flurox 180 EC, Starane, Tandus 180, Tomahawk
Fluroxypyr 200 g/l	Barclay Hurler 200, Fluxyr 200 EC, Galistop, Hatchet Xtra, Tandus 200
Metsulfuron-méthyle 20 %	Accurate, Allié, Deft, Finy, Isomexx, Savvy



Avec le soutien de

